

Image not found or type unknown



Coût notaire succession

Par **Ruby29**, le 17/10/2024 à 21:52

Bonjour

Mon papa est décédé il y a deux mois.

Le dossier est ouvert chez le notaire mais lors du 1er rdv, le notaire nous a dit qu'il ne pouvait pas nous donner un montant du coût que nous devons régler car cela dépendait de plusieurs critères....

Le problème est que nous devons régler les frais à trois car ma mère n'a absolument pas les moyens. Nous avons déjà dû régler les frais d'obsèques entre nous 3.

La maison est estimée à 165 000 euros et il n'y a aucun contrat de mariage ou testament. Pour les dettes il n'y en a pas.

Auriez-vous une fourchette car le notaire nous a parlé d'une fourchette entre 5000 et 8000 euros ce qui semble excessif pour le montant de la maison

Désolée pour le pavé et merci pour vos réponses

Par **Marck.ESP**, le 18/10/2024 à 08:40

Bonjour et bienvenue

Pour une maison d'une valeur de 165 000 euros avec 3 héritiers, les droits de succession seraient nuls, mais il faudra prévoir des frais de notaire que je ne chiffrerai pas ici, mais que j'estime inférieurs.

Frais et émoluments du notaire, frais d'inventaire, publication, gestion, enregistrement etc...

N'hésitez pas à contacter la chambre départementale des notaires pour vous renseigner.